

Ville de Marseille - Service des Politiques Jeunesse

«Place aux jeunes talents - Concours des talents oratoires»

LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour être retenu à la formation, il faut :

- 1) Habiter la commune de Marseille
- 2) Être âgé.e de 14 à 25 ans
- 3) Avoir transmis le dossier de candidature et TOUTES les pièces demandées avant le Dimanche 2 Février 2025.
- 4) Avoir daté et signé le règlement du Concours des talents oratoires et fait dater et signer l'autorisation parentale pour les mineurs.

Les candidatures sont à adresser par mail à :

placeauxjeunes@marseille.fr

du Lundi 16 Décembre au Dimanche 2 Février 2025 à 23h.

Qu'est-ce que le CONCOURS DES TALENTS ORATOIRES ?

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville de MARSEILLE propose le dispositif, « PLACE AUX JEUNES TALENTS – CONCOURS DES TALENTS ORATOIRES ».

La jeunesse marseillaise est créative et, dans le cadre de sa forte ambition pour la jeunesse, la Ville de Marseille souhaite valoriser cette créativité, et donner à voir les talents des jeunes, quel que soit le média qu'ils et elles auront choisi, à travers l'organisation d'un concours des jeunes talents oratoires.

Ce concours se décomposera en plusieurs temps :

- un temps de mobilisation et de recherche de jeunes talents, âgés de 14 à 25 ans, représentant les 8 secteurs de la Ville. Cette mobilisation se formalisera par une présélection par secteur municipal pour identifier les 4 meilleures performances de jeunes par thématiques.

Après une phase d'accompagnement artistique, l'ensemble des jeunes présélectionnés participeront à l'élaboration de courtes vidéos mettant en valeur leurs divers talents artistiques. Ces vidéos seront mises en ligne et feront l'objet d'un vote pour sélectionner les finalistes dans chaque discipline et chaque secteur ;

- un temps de valorisation sur scène, au début de l'été 2025, dans un lieu emblématique, des finalistes repérés lors de la première phase pour chaque discipline, au cours duquel un gagnant sera élu par un jury dans chaque thématique.

Ce projet s'articulera donc autour d'un appel à participation sur une des thématiques suivantes :

- Éloquence
- Stand-up (one woman/man show)
- Chant / expression musicale (rap, slam, lyrique...)

► **LES PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- La fiche d'inscription (ci-dessous)
- Autorisation parentale et droit à l'image signés (ci-dessous)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois prouvant la domiciliation sur Marseille
- Règlement du Concours des talents oratoires daté et signé par le candidat et son responsable légal pour les mineurs

Tout dossier incomplet sera refusé, seuls les dossiers dûment remplis, signés et constitués, seront acceptés.

Toutes les pièces devront être envoyées sur placeauxjeunes@marseille.fr avant le 2 février 2025

► **CALENDRIER DU CONCOURS**

Déposez votre candidature en ligne avec les documents demandés jusqu'au dimanche 2 février 2025 inclus (jusqu'à 23h00 dernier délais).

En vous inscrivant, vous attestez **vous engager sur tous les temps** suivants:

- ✓ **Phase 1** : Un test de pré-sélection, permettant d'identifier les 4 meilleures performances sur chaque thématique et pour chaque secteur – vacances d'hiver (février 2025)
- ✓ **Phase 2** : Un accompagnement artistique collectif, organisé par secteur municipal, et par thématique. – mars 2025
- ✓ **Phase 3** : La réalisation d'un clip vidéo de chaque performance des candidats au concours. – vacances de printemps (avril 2025)
- ✓ **Phase 4** : La mise en ligne et l'ouverture d'une votation populaire permettant l'élection de la meilleure performance par thématique et par secteur municipal. – mai 2025
- ✓ **Phase 5** : Un accompagnement artistique individuel pour les candidats encore en lice au sein du concours. – Juin 2025
- ✓ **Phase 6** : Événement final avec la présentation sur scène des 8 finalistes par catégorie, avec vote d'un jury et du public pour déterminer la meilleure performance par thématique. Remise des récompenses. – Début été 2025

Ville de Marseille - Service des Politiques Jeunesse
« Place aux jeunes talents - Concours des talent oratoires »

► **TALENT DU CANDIDAT**

- Éloquence
 Stand-up
 Chant / Expression musicale (rap, slam, lyrique...)

► **IDENTITÉ DU CANDIDAT**

Nom :

Prénom :

Genre :

F | M

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

| Marseille

Tél :

Mail :

► **Identité du responsable légal ou de la personne à contacter en cas d'urgence**

Nom :

Prénom :

Tél :

Mail :

► **LES AUTORISATIONS**

LE DROIT A L'IMAGE

La Ville de Marseille se réserve le droit de filmer ou de photographier les actions organisées par la Direction de l'Animation Éducative et de la Jeunesse et d'utiliser ou de diffuser les œuvres réalisées sur les différents supports internes et externes de communication de la Ville de Marseille.

Le candidat ou le responsable légal autorise la Ville de Marseille à filmer, enregistrer, photographier, reproduire et diffuser ces productions pour une communication au grand public, sur internet, par voie de presse, et lors des événements de la ville de Marseille.

En cas de refus, le candidat ne pourra présenter sa candidature car le programme prévoit la captation audiovisuelle de chaque performance pour organiser une votation populaire par voie numérique.

La Ville de Marseille ne pourra être tenue responsable en cas de manquement à cette dernière disposition.

EN CAS DE PROBLÈME MÉDICAL OU D'ACCIDENT

Autorisation parentale (pour les mineurs) :

Je soussigné(e), Père Mère tuteur légal

NOM PRÉNOM :

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et les accepter, et autorise

mon fils ma fille

NOM PRÉNOM :

à participer à ce concours des talents oratoires.

En cas d'urgence, j'autorise les services de la Ville Marseille ou son prestataire, à prendre toute mesure, y compris hospitalisation et intervention chirurgicale, nécessitée par l'état de santé du stagiaire selon la prescription du corps médical.

Signature du candidat ou du responsable légal si mineur (préciser nom, prénom, qualité)

précédée de la mention " lu et approuvé " :

NOM PRÉNOM :

Candidat Père Mère tuteur légal

Fait à Marseille, le : Signature :